



Colloque International Représentation de l'oral et marques d'oralité dans la diachronie du français

Facultad de Filología – Universidad Complutense de Madrid
Madrid 12-13 mai 2016

Résumés

Dea, dia, da: un marqueur discursif en diachronie dans un corpus de dialogues en français **Gabriela Parussa (Université Paris III-Sorbonne Nouvelle)**

En partant du corpus de dialogues en français, en cours de constitution par l'équipe Clesthia, nous allons essayer de cerner la valeur et le fonctionnement de *dea, dia, da* en diachronie (13^e - 18^e siècles). Après avoir formulé des hypothèses sur l'origine de ce marqueur, très présent dans notre corpus de dialogues en français, nous nous interrogerons sur le rôle que joue *dea* dans la représentation de l'oral à l'écrit selon une approche pragmatique et les méthodes de la sociolinguistique historique.

Cette enquête devrait aussi nous permettre d'évaluer comment la représentation de l'oral dans certains écrits (théâtre, transcriptions de procès, témoignages) du Moyen Age à nos jours peut servir à reconstituer un oral perdu, si ce n'est pour la fréquence des phénomènes au moins pour l'identification de marqueurs, morphèmes, structures syntaxiques propres à l'oral.

Je me suis laissé dire et Je ne te le fais pas dire: description sémantique et évolution **Amalia Rodríguez Somolinos (Universidad Complutense de Madrid)**

Nous donnons ici une description synchronique et diachronique, dans le cadre de la sémantique pragmatique, de deux marqueurs du discours formés sur le verbe *dire*. Tous les deux font allusion à l'énonciation. En français moderne, *je me suis laissé dire que p*, renvoie à un discours d'autrui, ce qui permet au locuteur de donner son accord à *p* sans se présenter pour autant comme responsable de son énonciation. Le locuteur s'appuie sur une voix autre pour dire quelque chose sans le dire. *Je ne vous le fais pas dire!* marque un accord ironique. Il permet au locuteur de se montrer d'accord avec un sous-entendu qui est attribué à l'allocutaire, alors que c'est le locuteur même qui en est l'origine.

L'origine et l'évolution des marqueurs formés sur les verbes *dire* n'ont pratiquement été étudiées. Ils sont pour la plupart relativement récents. *Je me suis laissé dire* est attesté au moins depuis 1369. En moyen français, et jusqu'au XIX^e siècle, l'expression signifie 'on m'a dit que'. En français classique, elle passe dans le registre familier et fait l'objet de critiques (Corneille, Callières). L'emploi actuel de *je me suis laissé dire que p* s'est développé dans le courant du XX^e siècle. Le marqueur renvoie à une opinion du locuteur, il caractérise une croyance, et non plus un dire.

Je ne te le fais pas dire! apparaît en français classique (1661) avec un sens compositionnel 'je n'oblige pas X à le dire/ je ne vous oblige pas à le dire' qui subsiste jusqu'au début du XX^e siècle. D'après ce qu'indique Frantext, l'emploi moderne a dû se développer dans les années 1920-1930, il est bien établi dans les années 1940.

Comme tu dis, c'est toi qui le dis, que tu dis, évolution diachronique d'une échelle de désaccords

Sonia Gómez-Jordana (Universidad Complutense de Madrid)

Le but de notre communication est d'étudier une série de marqueurs dont le point commun est, au niveau syntaxique, la présence du verbe *dire* et du pronom personnel – *tu / toi*. Au niveau sémantique les trois peuvent marquer un désaccord avec l'interlocuteur, mais à des échelles différentes. Le marqueur *comme tu dis p* a pour caractéristique de présenter *p* comme une reprise des paroles de l'interlocuteur. Le locuteur du marqueur peut ne pas donner son accord à l'énonciateur de *p*, ou bien lui donner son accord. Ceci le distingue d'un marqueur comme *p que tu dis* où le locuteur reprend également les paroles de l'interlocuteur mais ne donne jamais son accord à l'énonciateur de *p*. Finalement, *C'est toi qui le dis !* véhicule, comme d'autres marqueurs tels que *Tu penses*, une réfutation atténuée. Il se produit une mise à distance où le locuteur ne donne pas son accord à l'interlocuteur lui signalant que lui, locuteur, n'a pas émis son avis sur *p*. Il n'y a pas une réfutation catégorique pour autant.

Il s'agira de présenter les propriétés syntaxiques et distributionnelles ainsi que les propriétés sémantiques des trois marqueurs en diachronie afin de vérifier le niveau de désaccord de chacun d'entre eux.

Les ressources de *DONC* depuis le Moyen Âge jusqu'au français préclassique. Essai d'interprétation globalisante

Daniéla Capin (EA 1339 LILPA / *Scolia* - Université de Strasbourg)

En m'appuyant sur les données de trois bases (BFM, DMF et NCA) je voudrais présenter une étude de *DONC* (graphies *donc*, *donques*, *don*, *dons*, *dont*, *adonc*, *adont*, *endont* et les composés des *donc*, des *doncques*, etc.) et proposer une description englobant et ordonnant tous les emplois – depuis les emplois temporels (1 et 2) en passant par les emplois argumentatifs impliquant non seulement la conséquence, mais aussi l'hypothèse, le moyen, la cause (3) la comparaison (4), jusqu'aux emplois interjectifs (5) et ceux de Marqueur Discursif (6) – dans le but de montrer, selon l'expression de Christiane Marchello-Nizia (CMN 1985 : 6), « comment le locuteur [de l'ancienne langue] gère son patrimoine »:

- (1) ... et quant il aura la saisine par son droit, *adonques* puet il demander mes arrierages...(Beaumanoir,499)
- (2) Et assallirent à ce *donc* le chastiel d'Aguillon fortement et durement, sans yaus espargnier. (Froissart, *Chroniques*, III, 133).
- (3) Josiane out mesfet *dunt* ele out ledengié (*Boeve*, 723)
- (4) Messire Jehan de Vianne avoit si grant pitié de ce qu'il veoit et ooit que il ploroit ausi tenrement que *dont* que il veist tous ses amis en biere. (Froissart, *Chroniques*, III, 18)
- (5)... Si est moult tart ; *car* me di *donques* de quel part je porrai wi mais ostel querre... (*Atre perilleux*, v.738)
- (6) Cousin, je ne puis attendre/ Que ne voise vëoir ma femme./ Puis que dieu de si grief diffame/ L'a delivree. LE COUSIN : -Or allons *donc*, sans demouree. (*Le Miracle de l'enfant ressuscité*, 73)

J'essaierai de montrer les contraintes qui pèsent sur chaque emploi. Je m'appuierai sur quelques emplois de l'espagnol *pues* et de l'italien *dunque* pour montrer une évolution similaire dans les langues romanes.

Bases de données

Base de Français Médiéval
Dictionnaire du Moyen Français
Nouveau Corpus d'Amsterdam

Bibliographie indicative

- Brabandère de L. et G. Halpern (2013), *La logique, l'art de bien utiliser le mot donc*, Eyrolles.
- Capin D. (2015, à par.), « Repérage, statuts et glose des interjections dans les textes médiévaux », in *Actes du II Colloque de la SIDF à Cambridge*, Garnier, 13 p.
- Capin D. et J. Glikman (2015, sous évaluation), « De l'emploi interjectif des conjonctions : le cas de CAR devant impératif dans les textes médiévaux », Actes de Diachro VII, février 2015, Paris.
- Carel M. et O. Ducrot (1999), « Le problème du paradoxe dans une sémantique argumentative », *Langue française* 123, 6-26.
- Fournet S. (2008), « Les emplois de PUES dans le *Libro del cavallero Zifar* », *Cahiers de linguistique hispanique médiévale*, 31, 245-261.
- Léard J.-M. (1987), « Dialogue et connecteur propositionnels : syntaxe, sémantique et pragmatique », *Langue française*, 75, 51-74.
- Marchello-Nizia Ch. (1985), *Dire le vrai : l'adverbe si en français médiéval*, Genève, Droz.
- Ponchon Th. (2003), « La polysémie de *donc* et son incidence sur la phrase dans la prose du moyen français », Communication au Colloque international de l'Association Internationale de Psychomécanique du Langage. Oloron-Sainte-Marie, juin 2003.
- Ponchon Th. (2004), La polysémie de *donc* en français médiéval et son incidence sur la phrase », *Modèles linguistiques*, xxv-1/2 : 247-259.
- Reenen P. van et L. Schøsler (2000), « The Pragmatic Functions of the Old French Particles AINZ, APRES, DONC, LORS, OR, PUIS and SI » in Herring S., Van Reenen P. & Schøsler L. (dir.), *Textual Parameters in Older Languages*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins, 59-105.
- Sakari E. (1992), « Or veuillez donc... », Sur les morphèmes *Donc* et *Or* en Moyen Français », in Sakari H. & Häyrynen H. (éds), *Approches du Moyen Français II*, Université de Jyväskylä, 113-124.

Stratégies discursives d'accord et de désaccord dans les réponses aux interrogations en ancien français

Marta Saiz-Sánchez (Université Paris Ouest Nanterre La Défense)

Dans cette communication nous présenterons les différentes stratégies discursives que le locuteur du français médiéval peut mettre en place dans un dialogue pour répondre à un énoncé interrogatif. Pour ce faire, il est indispensable de prendre en compte la valeur pragmatique de l'interrogation (Diller 1984). Le locuteur adapte sa réponse en fonction des contraintes discursives posées par l'interrogation. Une question comme *tu as mangé ?* est une « vraie » question qui exige une réponse (*oui* ou *non*) inconnue pour le locuteur qui questionne. Dans ce cas, la réponse constitue un apport d'information. En revanche, une interrogation du type *n'est-il pas mignon ce bébé ?* n'est pas une « vraie » question, il s'agit d'une question rhétorique qui équivaut à une assertion. Le locuteur a déjà un avis sur la réponse et oriente donc la réponse de son allocataire pour qu'il confirme ou réfute son opinion. D'autres interrogations, telles que *tu veux venir à la fête de ce soir ?*, s'interprètent généralement comme des offres qui imposent une réponse avec une valeur d'acceptation ou de réfutation. Chaque type de question fait appel à un certain type de réponse.

En suivant les travaux de Hakulinen (2001) sur les réponses aux *yes-no questions*, nous distinguerons trois types de réponses : celles avec un énoncé complet (*sentential answers*), les

réponses presque minimales (*next to minimal answers*) et les réponses minimales (*minimal answers*). Nous analyserons ici les enchaînements discursifs interrogatifs de l'ancien français avec les types réponse suivants :

1. Les réponses avec un **énoncé complet** pouvant reprendre la totalité ou une partie de la question.

2. Les réponses **presque minimales** :

-les structures **si/non + verbe substitut (+ sujet pronominal)** : *si ferai je, si suis, non sera, ...*

-les structures **ce (+ ne) + verbe substitut + mon** : *ce n'est mon, ce ne fait mon, ...*

3. Les réponses **minimales** :

-**oïl, nennil**

-**voire**

Bibliographie

- Anscombe, J.-C. & Ducrot, O. (1983) *L'argumentation dans la langue*. Bruxelles, Pierre Mardaga.
- Denoyelle, C. (2007) 'L'emploi des particules adverbiales oui et non dans quelques textes littéraires médiévaux', *L'Information grammaticale*, 112, p. 3–8.
- Diller, A.-M. (1984) *La pragmatique des questions et des réponses*. Tübingen: Gunter Narr Verlag Tübingen.
- Hakulinen, A. (2001) 'Minimal and non-minimal answers to yes-no questions', *Pragmatics*, 11 (1), p. 1–15.
- Heddesheimer, C. (1974) 'Notes sur l'expression verbale de l'assentiment et de la confirmation en anglais', *Mélanges pédagogiques du Centre de Recherches et d'Applications Pédagogiques en Langues*, p. 29–40.
- Perrin, L., Deshaies, D. & Paradis, C. (2003) 'Pragmatic functions of local diaphonic repetitions in conversation', *Journal of Pragmatics*, 35, p. 1843–1860.
- Rodríguez Somolinos, A. (2005) 'From certainty to doubt: The evolution of the discourse marker *voire* in French', *Pragmatics & beyond. New series*, 134, p. 301–317.
- Rodríguez Somolinos, A. (2008) 'L'évolution des expressions confirmatives négatives *ce n'est mon, ce n'a mon, ce ne fait mon* en français (XIIe-XVIe siècles)', in Bernard Combettes et al. (éds.) *Evolutions en français. Etudes de linguistique diachronique*. Berna, Peter Lang, p. 329–344.
- Schegloff, E. A. (2007) *Sequence Organization in Interaction: a Primer in Conversation Analysis*. Cambridge ; New York, Cambridge University Press.

Oral représenté, graphie et ponctuation en français médiéval

Elena Llamas-Pombo (Universidad de Salamanca, IEMYR)

Nous nous proposons de contribuer à une théorisation du concept d'*oral représenté*, à partir du *plan graphique de la langue*, contribution qui se veut fidèle à la réalité manuscrite du français médiéval.

La graphie et la ponctuation médiévales sont perméables à l'*intégration de l'oral*, dans plusieurs dimensions linguistiques sur les axes *diamésique*, *diastatique*, *diaphasique* et *énonciatif*. Nous traiterons ici deux plans des rapports *oral-écrit* :

a) D'après un *paramètre médial*, nous aborderons la relation entre « écriture » et « oralité » concernant le degré de correspondance ou d'autonomie maintenu entre les signes graphiques et la lecture vocale des textes. Nous analyserons la prétendue « oralité » de la ponctuation médiévale, par l'examen du traitement de la particule *et* en tant que conjonction ou connecteur discursif.

b) Sur le *plan de l'énonciation*, nous considérons ce qui se donne, dans les textes manuscrits, comme interaction verbale ou comme discours en présence, souvent désigné par le terme d'« oralité » dans la linguistique diachronique actuelle. Le marquage graphique de l'enchâssement des discours répond à une typologie que nous établirons sous deux points de vue : du point de vue *orthographique*, une typologie formelle de la ponctuation et une évolution dans la morphologie des signes ; dans la perspective de la *grammaire de l'énonciation*, une typologie narratologique de la signalisation des actes de parole.

Nous présenterons les résultats d'une analyse d'un texte en prose (la version anglo-normande de la *Grande Charte de Jean Sans Terre*, du xiii^e siècle, BmR, ms. Y 200) et d'un texte en vers (une copie de *l'Ovide Moralisé* du xiv^e siècle, ms. BnF, 24305), étudiés dans le cadre du Projet de recherche *Marqueurs pragmatiques et oralité en linguistique historique du français* (A. Rodríguez Somolinos, dir.).

Marqueurs diastratiques et représentations de l'oralité médiévale : quels critères, quelles données?

Dominique Lagorgette (Université de Savoie)

A partir d'un corpus littéraire et non littéraire d'ancien et de moyen français, nous examinerons les représentations de l'oralité médiévale en nous focalisant sur les marqueurs diastratiques. Ce domaine étant encore peu étudié, la question des critères permettant de caractériser un terme comme appartenant à un registre de langue particulier sera posée, de même que d'autres questions d'ordre méthodologique telles que celles des données et des cadres théoriques pertinents pour cette recherche. Outre le niveau lexical, ce sont aussi les niveaux syntaxique, morphologique et pragmasémantique qui seront convoqués pour esquisser à partir de cas précis une méthode pouvant s'appliquer de manière plus ample.

La marginalisation des marqueurs discursifs *regarde / regardez* en français préclassique et classique

Evelyne Oppermann-Marsaux (Paris III-Sorbonne Nouvelle)

Parmi les marqueurs discursifs permettant à un locuteur d'attirer l'attention de l'allocutaire sur le discours qui suit et de lui demander de le prendre en considération, on peut ranger plusieurs interjections d'origine verbale.

Nous souhaitons nous intéresser ici, dans une perspective diachronique, aux emplois de l'un d'entre eux, *regarde / regardez*, et plus particulièrement, à leur marginalisation en français préclassique et classique.

Notre point de départ est un constat paradoxal: alors que l'interjection *esgar* (issue du verbe *esgarder*) disparaît au XVI^e siècle, et laisse ainsi en quelque sorte la place libre aux emplois interjectifs issus du verbe *regarder*, ceux-ci ne témoignent d'aucune évolution notable pendant cette période. Par ailleurs, plusieurs études (notamment Fagard 2012 et Waltereit 2006) ont montré que, parmi les marqueurs discursifs développés à partir d'impératifs de verbes de perception visuelle dans les langues romanes, *regarde / regardez* sont les formes les moins pragmatialisées.

Nous souhaitons ainsi nous interroger sur les raisons d'une telle marginalisation du marqueur discursif *regarde / regardez*, en nous arrêtant en particulier sur deux points:

a) Quels sont les autres marqueurs discursifs issus de formes verbales à l'impératif qui se sont développés en français préclassique et classique et qu'il est possible de considérer comme des concurrents de *regarde / regardez*? Nous pensons notamment à d'autres marqueurs provenant de verbes de perception comme *voici / voilà* ou *écoute / écoutez*, mais également à *tiens / tenez*, qui

peut aussi bien attirer l'attention de l'allocataire sur un élément de la situation d'énonciation que faire appel à une prise en considération plus abstraite du discours qui suit.

b) Est-ce que l'évolution sémantique du verbe regarder aux XVIe et XVIIe siècles peut jouer un rôle dans la marginalisation de notre marqueur discursif? Nous examinerons en particulier l'apparition et le développement du sens de "concerner" (lorsque le verbe est conjugué à la 3ème personne), qui est attesté par les dictionnaires à partir de la fin du XIVe siècle. On se demandera alors dans quelle mesure cet emploi, qui s'accompagne régulièrement d'un sujet non animé, fait du verbe regarder un candidat moins attractif à la pragmatization que d'autres verbes de perception, comme par exemple « écouter ».

Éléments de bibliographie

- Bolly, C., 2010, « Pragmatization du marqueur discursif *tu vois*. De la perception à l'évidence et de l'évidence au discours », Neveu F. et al. (éds), *Congrès Mondial de Linguistique Française - CMLF 2010*, p. 673-693, <http://dx.doi.org/10.1051/cmlf/2010243>.
- Combettes, B., Marchello-Nizia, Ch., 2010, « La périodisation en linguistique historique : le cas du français préclassique », Combettes B. et al. (éds), *Le changement en français*, Berne, Peter Lang, p. 129–141.
- Dostie, G., 1998, « Deux marqueurs discursifs issus de verbes de perception : de *écouter/regarder* à *écoute/regarde* », *Cahiers de Lexicologie* 73, p. 85-106.
- Dostie, G., 2004, *Pragmatization et marqueurs discursifs. Analyse sémantique et traitement lexicographique*, Bruxelles, De Boeck-Duculot.
- Fagard, B., 2012, « *É vida, olha...* : Imperatives as Discourse Markers and Gramaticalization Paths in Romance », Lauwers P., Vanderbauwhede G. & Verleyen St. (éds), *Pragmatic Markers and Pragmatization. Lessons from false friends*, John Benjamins, p. 117-139.
- Heine, B., 2002, « On the role of context in grammaticalization », Wischer I., Diewald G. (éds), *New Reflections on Grammaticalization*, Amsterdam, John Benjamins, p. 83-101.
- Oppermaun-Marsaux, E., 2006, « Les origines du présentatif *voici/voilà* et son évolution jusqu'à la fin du XVIe siècle », *Langue française* 149, p. 77-91.
- Oppermaun-Marsaux, E., 2012, « L'évolution des marqueurs discursifs *tiens* et *tenez* du français médiéval jusqu'au français classique (1450-1800) », *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, 122/1, p. 1-16.
- Rodríguez Somolinos, A., 2003, « Un marqueur discursif du français parlé : *écoute* ou l'appel à la raison », *Des mots au discours : études de linguistique française*, *Thélème* n°spécial, p. 71-83.
- Rossari, C., 2006, « Grammatization and persistence phenomena in two hybrid discourse markers – *la preuve* and *regarde* », Mosegaard Hansen M., Turner K. (éds), *Acta Linguistica Hafniensia* 38, p. 161-179.
- Waltereit, R., 2006, « Comparer la polysémie des marqueurs discursifs », Drescher M., Frank-Job B. (éds), *Les marqueurs discursifs dans les langues romanes. Approches théoriques et méthodologiques*, Frankfurt, Peter Lang, p. 141-151.

Analyse comparée de constructions syntaxiques dans l'oral représenté et le récit en ancien français

Céline Guillot, Alexei Laurentiev, Serge Heiden, Thomas Rainsford (ENS Lyon, ICAR)

Cette étude prolonge les recherches déjà menées à l'ENS de Lyon/ICAR sur les spécificités de l'oral représenté en français médiéval. Elle porte plus spécifiquement sur les constructions syntaxiques qui caractérisent les parties rédigées au discours direct dans un corpus de textes français des 12e et 13e

siècles, avec pour objectif d'évaluer si la syntaxe de l'oral représenté s'avère plus « avancée » sur le plan diachronique. La méthodologie de recherche repose sur analyse contrastive de la syntaxe apparaissant dans les parties au discours direct et dans les parties narratives des mêmes textes. Elle est basée sur une annotation fine et multi-niveau des ressources textuelles (délimitation du discours direct, étiquetage morphosyntaxique, annotation syntaxique) et sur des outils de recherche et d'analyse spécialisés (logiciel TIGERSearch et plateformeTXM).

Oral représenté et narration dans la *Chanson de Roland* et *La Conquête de Constantinople* de Robert de Clari

Julie Glikman (Université de Strasbourg), Nicolas Mazziotta (Université de Liège et de Stuttgart)

Les travaux sur l'oral représenté (OR) (Marchello-Nizia 2012) se sont multipliés ces dernières années, permettant de faire avancer les recherches sur ses caractéristiques propres, les marquages qui l'accompagnent, et ils ont aussi permis l'essor de travaux en pragmatique diachronique (Guillot 2009, Guillot et al 2013, Guillot-Barbance et al à par., Marnette 2006, Capin 2013, Capin à par., Rodrigues Somolinos 2013, Actes du colloque SIDF 2014).

À la suite des travaux précédents sur les caractéristiques syntaxiques des types de discours, narration ou oral représenté, dans la *Queste del Saint Graal* et *Les Quatre Livres des Rois* (Glikman et Mazziotta 2013, Mazziotta et Glikman 2014), nous proposons ici une nouvelle étude sur deux textes de genres différents, *La Chanson de Roland* et *La Conquête de Constantinople* de Robert de Clari. Les différences entre ces deux œuvres et celles étudiées précédemment (genre, forme, traits dialectaux, date de composition, visée communicative, texte destiné à être oralisé ou non, etc., voir Koch et Oesterreicher 2001) nous permettront d'interroger les différences entre les types de discours, et l'importance de la prise en compte du genre et du style dans l'analyse. Guillot-Barbance et al. (à par.) ont mis au jour l'évolution dans la période médiévale de la délimitation du discours. Nous nous intéresserons plus spécifiquement aux caractéristiques syntaxiques et aux phénomènes de type pragmatique (ordre des mots, formes verbales complexes, expression du sujet, incidentes, parataxe, phénomènes de dislocation, redoublement du sujet, etc.). Par ailleurs, les études sur l'OR se sont développées dans la perspective également de l'oralité comme le lieu du changement. Si l'OR n'est pas de l'oral réel, c'est bien une représentation, donc une image de l'oral, de ce qu'on considère comme représentatif de l'oralité. La prise en compte du genre textuel et du type de discours nous permettra ainsi également d'interroger l'évolution dans la représentation de l'oral.

Éléments de bibliographie

- Capin, D. (2013). « *He, ho, ha, dea* : interjections, connecteurs ou marqueurs discursifs ? Le témoignage des textes en prose médiévaux », *Diachroniques* 3, PUPS, 95-117.
- Capin, D. (à paraître). « Repérage, statuts et glose des interjections dans les textes médiévaux », *Actes du 2^e colloque de la SIDF*, Paris : Classiques Garnier.
- Glikman, Julie et Mazziotta, Nicolas (2013) « Représentation de l'oral et structures syntaxiques dans la prose de la *Queste del saint Graal* (1225-1230). », in D. Lagorgette et P. Larrivée (dir.), p. 43-64.
- Guillot, Céline (2009) « Écrit médiéval et traces d'oralité : l'exemple de l'adverbe *or(e)* », in E. Havu et al. (édit.), *La langue en contexte. Actes du colloque Représentation du sens linguistique IV (Helsinki, 28-30 mai 2008)*, Helsinki, Société Néophilologique, p.267-281.
- Guillot, Céline, Lavrentiev, Alexei, Pincemin, Bénédicte, Heiden, Serge (2013) « Oral représenté au Moyen Âge : vers une définition et une méthodologie d'analyse », in D. Lagorgette et P. Larrivée (dir.), p. 17-41.

- Guillot-Barbance, C., Heiden, S., Lavrentiev, A. et Pincemin, B. (à paraître). « Diachronie de l'oral représenté : délimitation et segmentation interne du dialogue (IXe-XVe siècle) », *Actes du 2^e colloque de la SIDF*, Paris : Classiques Garnier.
- Koch, Peter et Oesterreicher, Wulf (2001) « Langage parlé et langage écrit », in G. Holtus, M. Metzeltin, C. Schmitt (édit.), *Lexikon der Romanistischen Linguistik 1(2)*, Tübingen, Niemeyer, p. 584-627.
- Lagorgette, Dominique et Larrivée Pierre (dir.) (2013) *Représentations du sens linguistique 5*, Chambéry, éditions Université de Savoie.
- Marchello-Nizia, Christiane (2012) « L'oral représenté : un accès construit à une face cachée des langues 'mortes'. », in C. Guillot, B. Combettes, A. Lavrentiev, E. Oppermann-Marsaux et S. Prévost (édit.), *Le changement en français. Études de linguistique diachronique*, Bern/Berlin/Bruxelles, Peter Lang, p. 247-264.
- Marnette, S. (2006). « La signalisation du discours rapporté en français médiéval », *Langue française* 147, 31-47.
- Mazziotta, Nicolas et Glikman, Julie (2014) « Spécificités syntaxiques des types de discours dans les Quatre Livres des Rois (12e s.) », communication au colloque Créalscience, Paris, 2014.
- Rodríguez Somolinos, Amalia (édit.) (2013) « Marques d'oralité en français médiéval », *Diachroniques* 3, Paris, PUPS.
- 2^e colloque de la Société Internationale de Diachronie du Français, axe Reconstitution de l'oral, 2014, Cambridge.

La formulation de l'excuse dans quelques textes littéraires du XIV^e et XV^e siècles **Corinne Denoyelle (Université de Grenoble)**

Nous désirons aborder l'étude de l'acte de langage de l'excuse dans le dialogue du moyen français à partir d'un corpus de textes du XIV^e et XV^e siècles, essentiellement constitué de pièces de théâtre et des *Manières de langage*, qui rassemblent des personnages d'un niveau social peu important. Nous donnerons une description de la construction formelle et énonciative de l'excuse dans le dialogue médiéval.

L'excuse fait partie d'actes de langage réparateurs qui visent à réparer une offense commise contre la face positive ou négative d'autrui. Cependant, le mot *excuse* est polysémique en français et renvoie à la fois à une justification et à une demande de pardon. Nous observerons ces deux actes de langages qui sont fréquemment associés dans l'intervention, mais qui ne sont pas également réalisés, l'un d'eux pouvant rester implicite. L'excuse variera selon la nature de l'offense commise et selon la nature des relations des parties en cause, leur origine sociale, leur distance horizontale et verticale. Nous observerons les modes de réalisation linguistique de ces actes de langage selon qu'ils adoptent une réalisation directe ou indirecte ; leur caractère plus ou moins conventionnel et plus ou moins adouci par des formulations polies. Notre recherche portera à la fois sur les dialogues à deux participants, les dilogues, et sur les dialogues à plusieurs participants, les polylogues.

La variation diaphasique dans l'histoire du français: l'apport de deux corpus de l'anglo-normand à l'étude du registre parlé en diachronie **Richard Ingham (Birmingham City University)**

Confrontés au problème du manque de données orales, aire préférée de la recherche de la variation linguistique, de nombreux chercheurs en diachronie essaient de combler cette lacune à l'aide de sources écrites ayant des éléments de la langue parlée (Guillot et alii 2015, Marchello-Nizia 2014). Dans le cas de l'anglo-normand, variété du français médiéval (Trotter 2003), la comparaison d'un corpus d'origine orale (les Year Books: débats entre juristes allant de 1290 à 1340), et d'une

base de textes d'origine écrite (le Anglo-Norman Hub: textes administratifs, règlements, coutumes judiciaires etc., d'à peu près la même époque) permet une approche nouvelle et prometteuse de la variation diaphasique : « Conceptuellement » (Koch & Österreicher 2001), le premier corpus s'apparente au registre oral, le second au registre écrit. Un troisième corpus contenant des textes en anglo-normand d'origine écrite, les Parliament Rolls of Medieval England, se prête également à des analyses comparatives du même ordre.

Ces ressources nous ont fourni des exemples de deux types de variation, l'une diachronique, p. ex. le système des démonstratifs (Ingham 2016), et l'autre inhérente, p. ex. l'emploi du subjonctif dans les subordinées. Les débats favorisaient largement la forme démonstrative innovatrice ce devant un substantif masculin (p. ex. ce cas au lieu de cel cas/cest cas), alors que dans les textes d'origine écrite la tendance est encore minoritaire (vers 30%), résultat qui témoigne du retard de l'écrit sur l'oral en diachronie, lorsqu'il s'agit d'un changement en cours.

La variation inhérente se voyait par contre dans le domaine de la modalité : assez souvent dans les débats, mais très rarement en registre écrit, on a relevé l'emploi de l'indicatif dans les propositions d'antériorité et de concession, p. ex. :

(1)a. *E pus morust la femme einz qe jugement poeit estre rendu.* YB 1307, 25

(1)b. *Coment qe le demandant navoit pas dreit le jugement serra executé.* YB 1341, 239

Entre 150 instances relevées dans les textes d'origine écrite, l'emploi du subjonctif a été respecté à 95%, p. ex. :

(2)a. *Nostre Seignur tuera les dures vileynz avant qe lur tens vigne.* BOZ Cont 142

(2)b. *Coment qe les pernours soient conuz, les nouns neqedent dé detenours covendra assavoir.*

Mir Just 73

Contrairement à la progression assez nette de la forme innovatrice ce à cette époque, aucune tendance vers l'abandon du subjonctif ne s'est fait apparaître entre les Year Books des années 1290 et ceux des années 1340. Ainsi, et conforme aux observations de Poplack et Dion (2012) sur le français canadien, la variation inhérente dans le cas de la modalité est restée stable, sans annoncer de changement à venir.

Organisation du colloque

Amalia Rodríguez Somolinos
Sonia Gómez-Jordana Ferary
Marta Saiz Sánchez

Ce Colloque est organisé dans le cadre du projet de recherche FFI2013-41355-P du *Ministerio de Economía y Competitividad*, Espagne, **Marqueurs pragmatiques et oralité en linguistique historique du français**